

CMQ-65921

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance
du 12 mai 2017

RÉSOLUTION

2017-109

CONSIDÉRANT QUE le 22 novembre 2016, la Commission municipale du Québec adoptait la résolution 2016-001, afin de désigner madame France Thériault, et en son absence madame Nancy Lavoie, pour voir à l'administration provisoire de la Ville de Percé, soumettre pour approbation toutes décisions s'y rapportant et signer les effets bancaires;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de remplacer madame Nancy Lavoie par monsieur Denis Michaud;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU QUE monsieur Denis Michaud soit nommé en remplacement de madame Nancy Lavoie et qu'en l'absence de madame France Thériault, il voit à l'administration provisoire de la Ville de Percé, il soumet pour approbation toutes décisions s'y rapportant et il signe les effets bancaires avec les personnes déjà autorisées;

La secrétaire de la Commission,



Céline Lahaie, notaire